

## Règles et conditions de location

Sous réserve de modifications novembre 2009

1. Pour toutes questions d'intendance, veuillez vous adresser aux propriétaires, Rainer Mohler et Nicole Schmutz Mohler, Route de Vuarmarens 56 , 1670 Esmonts, Tél . 021/909.41.62.
2. Le montant de la location est à verser d'avance sur
  - le compte CH97 8010 8000 0052 3023 0 Nicole Schmutz Mohler à **la Banque Raiffeisen de la Glâne 1680 Romont. CCP 10-4818-7**. La quittance du paiement devra être présentée à votre arrivée.
  - Ou selon arrangement spécifique, en main propre à votre arrivée.
3. La porte d'accès de la salle est ouverte à l'heure indiquée sur le contrat.
4. La salle est louée libre de chaises et de tables qui sont rangées dans le local attenant. Le locataire y dispose les chaises et tables selon sa volonté.
5. À la fin de la location, le locataire range la salle et la remet dans l'état où il l'a trouvée. Tous les déchets doivent être placés dans les poubelles qui seront évacuées. Si besoin, le sol sera balayé, y compris les sanitaires .
6. Tous dégâts occasionnés au mobilier, appareils ou à la salle doivent être annoncés aux propriétaires et seront facturés.
7. Au cas où les nettoyages seraient jugés insuffisants, une somme de 25.- de l'heure sera facturée, au minimum Frs 25.-, lors de la remise des clés.
8. Afin de réserver la salle, des arrhes correspondant à 25 % de la location seront demandés , le paiement des arrhes fera office de réservation . **Ils restent acquis pour toutes annulations.**
9. Si désiré, de part et d'autres, vos activités , cours , conférences etc , seront mises sur le site du Centre Evidence, sitôt les arrhes reçus .
10. **L'annulation d'une réservation doit être annoncée par écrit**, aux propriétaires (pas de combox, répondeur,SMS) ou par E-mail à l'adresse : [nicole.schmutz@centre-evidence.ch](mailto:nicole.schmutz@centre-evidence.ch)
11. Les Piques niques sont autorisés dans les salles, les restes étant repris par les occupants. Il n'y a pas de vaisselle, sauf verres et tasses pour la pause.

**Rupture de contrat** : jusqu'à 1 mois avant la date : 50 % de la location  
jusqu'à 7 jours ouvrables avant la date : 100% de la location